

DÉCLARATION D'INTENTION
COMMUNAUTÉ MONDIALE DE SERVICES GÉOLOGIQUES

(Nom de l'organisation ou de l'association de services géologiques susmentionné)

Ou _____ *(acronyme, le cas échéant)*

Du pays, de la région ou de l'administration de _____

déclare par la présente son intention de participer à la **COMMUNAUTÉ MONDIALE DE SERVICES GÉOLOGIQUES (« CMSG »)** dans le cadre de référence suivant :

1. BUT

La CMSG est une communauté de pratiques exemplaires d'organisations de services géologiques (OSG) nationales et régionales qui met en relation des personnes et des organisations, génère des synergies et procure un soutien mutuel dans le but de promouvoir le dialogue à l'échelle mondiale en matière de géoscience et d'aborder les questions géoscientifiques nationales et mondiales.

Sont au nombre des buts de la CMSG :

- Connecter les services géologiques régionaux et nationaux, afin :
 - de faire office de carrefour de communication pour partager des nouvelles et de l'information sur les initiatives géoscientifiques par le truchement de bulletins numériques et des médias sociaux;
 - d'élaborer et mettre en œuvre des ateliers dans des domaines thématiques scientifiques, politiques et techniques;
 - d'offrir des activités à l'appui des objectifs de la CMSG, établies dans le cadre de discussions avec d'autres organisations participantes.

2. ADHÉSION

La communauté est ouverte à toutes les organisations de services géologiques (OSG) nationales et régionales, ainsi qu'aux associations régionales, du monde entier. Il est prévu que la communauté soit composée de cadres supérieurs et de dirigeants.

L'adhésion est volontaire et il n'y a pas de frais d'adhésion ni d'exigences d'admissibilité.

La signature et le dépôt de la présente déclaration d'intention auprès du Secrétariat de la CMSG et la participation aux activités de la CMSG seront considérés comme suffisants pour devenir membre.

La participation à la CMSG est entièrement à la charge de chaque organisation membre.

3. SECRÉTARIAT

Le soutien administratif de la CMSG sera assuré par un secrétariat, une fonction assurée bénévolement en rotation par une OSG, pendant une période de deux ans. Le Secrétariat de la CMSG sera assuré par la Commission géologique du Canada en 2021-2022.

La rotation de l'organisation hôte se fait selon un calendrier choisi par commun accord des membres. Au besoin, un comité ponctuel pourra être formé pour élaborer des options à examiner. La CMSG s'engage à assurer la transparence des procédures dans toutes les décisions.

L'organisation hôte apportera un soutien direct à toutes les activités administratives au nom de la CMSG. Sont au nombre de ses responsabilités administratives :

- i) tenir à jour la liste des personnes-ressources;
- ii) initier et faciliter les communications numériques et en personne, par exemple en s'occupant de l'ordre du jour, de la logistique des réunions/conférences, de l'envoi de courriels aux membres, du site Web;
- iii) soutenir les OSG et les associations dans l'organisation d'ateliers et d'événements;
- iv) tenir des registres des événements et des déclarations d'intention des membres.

Le Secrétariat ne détiendra aucun fonds au nom de la CMSG et n'assume aucune obligation de financer des activités ou des événements.

4. COMITÉ DES ACTIVITÉS

Le Comité des activités sera composé de membres bénévoles et guidé par des principes d'égalité, d'inclusion et de transparence.

La composition du Comité des activités sera ponctuelle, avec la possibilité de coopter ou d'exclure des membres selon les circonstances. Bien qu'il n'y ait pas de formule fixe pour la composition du Comité des activités, il sera demandé aux membres : i) de servir pendant un minimum de deux ans; ii) de s'engager activement dans la planification et l'organisation d'activités et d'événements; iii) de recruter dynamiquement de nouveaux membres afin de parvenir à un équilibre régional; et iv) d'assurer un chevauchement entre les membres en exercice et les nouveaux membres afin de garantir la continuité et la viabilité.

Le Comité des activités n'a pas de rôle officiel de gouvernance. Son rôle consiste à développer et à discuter des idées d'activités et d'événements de la CMSG, de promouvoir ces idées auprès des membres et de solliciter des organisations pour diriger les activités.

Le Comité des activités ne détient aucun fonds au nom de la CMSG et n'assume aucune obligation de financer des activités ou des événements.

5. ACTIVITÉS ET ÉVÉNEMENTS

La CMSG s'efforcera d'organiser au moins une activité ou un événement virtuel par an qui sera ouvert à toutes les organisations membres sans frais d'inscription.

Lorsque des événements en personne sont organisés dans le cadre de conférences d'envergure, la CMSG s'efforcera de donner un accès virtuel à tous les événements à tous les membres, à un coût minimum.

6. COMITÉ DIRECTEUR

En 2020, un Comité directeur (CD) de la CMSG a été formé d'un commun accord pour lancer le développement de la CMSG et établir la portée, la gouvernance et les activités. Pour ce faire, le CD a organisé ou soutenu une série d'activités et d'événements de mobilisation pour essayer et tester diverses idées. La mobilisation comprenait des réunions avec les dirigeants de chacune des cinq organisations régionales/continentales de services géologiques (CCOP, ASGMI, OSGA, EuroGeoSurveys et SP) ainsi que plusieurs OSG. Le CD de la CMSG est composé du directeur général de la Commission géologique du Canada, du directeur des programmes internationaux de l'U.S. Geological Survey, du secrétaire général de EuroGeoSurveys, et des membres du Secrétariat de la CMSG ont été désignés pour le mettre en place. L'intention est de dissoudre le CD une fois que le Comité des activités sera formé et que le calendrier et le plan de relève du Secrétariat de la CMSG seront achevés, en principe à la fin de 2022.

Signature

Nom et titre du signataire autorisé

Au nom de (*nom de l'OSG ou de l'association d'OSG*)

Date : _____

Personne-ressource pour la correspondance

Personne-ressource et titre : _____

Courriel : _____

Adresse :

Nous invitons tous les dirigeants des OSG à envoyer leur déclaration d'intention signée de la CMSG à notre nouveau Secrétariat de la CMSG assuré par la Commission géologique du Canada à l'adresse électronique suivante CMSG.Info@nrcan-rncan.gc.ca.